

TARIFS TAXE DE SEJOUR LA CALI



Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2025 :

CATEGORIE D'HEBERGEMENT	TARIFS PAR NUIT ET PAR PERSONNE			
	TARIFS LA CALI 2025 HORS TAXES ADDITIONNELLES	TAXE ADDITIONNELLE DEPARTEMENTALE 10%	TAXE ADDITIONNELLE DE 34% AU PROFIT DE SGPSO	TARIFS TOTAUX LA CALI 2025
Palaces	4,60 €	0,46 €	1,56 €	6,62 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles.	3,18 €	0,32 €	1,08 €	4,58 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.	2,38 €	0,24 €	0,81 €	3,43 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.	1,51 €	0,15 €	0,51 €	2,17 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.	0,93 €	0,09 €	0,32 €	1,34 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives.	0,77 €	0,08 €	0,26 €	1,11 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de campings-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60 €	0,06 €	0,20 €	0,86 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance.	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,29 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement.	5%*	0,50%	1,70%	7,20%

*Dans la limite du tarif le plus élevé voté par la collectivité soit 4,60 €

SONT EXONERES DE TAXE DE SEJOUR :

1° Les mineurs ;

2° Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'agglomération ;

3° Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;